



Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 06 61 62 85 92  
Email : [soregane@orange.fr](mailto:soregane@orange.fr)

## INFOS JUIN 2007 n°2

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

La semaine n° 24 a été fortement animée malgré une météo exécrationnelle.  
Le mercredi nous avons accueilli les commerçants qui ont participé aux calendriers des marées et présenté le programme 2007 qui vous sera rappelé dans les différentes chroniques et annexes qui vont suivre.  
A cette occasion j'ai longuement conversé avec les élus pour essayer de les convaincre de notre volonté de faire prendre en compte **notre sécurité**.  
Nous devons demeurer vigilants afin que tout et son contraire ne soit pas prononcé.  
La protection de notre littoral ne doit pas être la cause ni la conséquence d'un immobilisme.  
Les travaux engagés aux Générelles cet hiver sont la preuve que des réponses peuvent être menées à bien et rapidement pour protéger notre littoral sans le dénaturer.  
Nous allons attendre les résultats de l'Etude en cours de réalisation par la DDE Marine pour espérer quelques améliorations. Nous devons rester vigilants pour que cette énième étude ne se retrouve au placard auprès de ses sœurs aînées. Une étude ne débouche pas ipso facto sur des réalisations...loin sans faut !

#### LE MOT DU VICE PRESIDENT

**Je me répète** mais il est indispensable que les Adhérents de l'AMP se mobilisent pour donner du poids à notre Bureau.  
Passez le message autour de vous et essayer de ramener des adhérents supplémentaires. Nous en avons besoin pour être encore plus crédible auprès des Administrations.  
Faites l'effort de participer en nombre aux manifestations organisées par l'AMP et répondez à nos bulletins d'infos. Nous avons besoin de nous sentir soutenus par vous tous et d'être confortés dans le choix de nos actions.

#### LE MOT DU SECRETAIRE

Ne vous en faites pas ! Cette année, ceux qui ne sont pas encore en vacances ou ceux qui n'ont pas encore mis leur bateau à l'eau n'ont rien perdu !!!  
A part quelques rares journées intéressantes pour le « filet », les pêcheurs à la canne ou à la traine ne sont pas gâtés.  
Mai a été mauvais et les 20 premiers jours de juin sont de la même trempe...voir trempés !  
Le poisson est pourtant présent mais il ne mord pas et on ne voit pas de mouette en mer et donc encore moins de chasses... Elles doivent attendre nos amis adhérents qui viendront en juillet...  
Avec cette météo catastrophique et avec les conditions d'embarquement et de débarquement que nous connaissons (pouvant mettre en danger notre intégrité physique et nos matériels) il n'est pas raisonnable de sortir en mer.  
On constate toujours aucune amélioration sur la zone de l'embarcadère depuis la fin octobre 2006.  
L'ancienne cale qui était totalement ensablée a été très bien nettoyée vers le 10 juin avant les grandes marées. Du sable est revenu très vite dans cette cale en créant une butte de sable qui augmente le danger. Il faudra remettre souvent un coup de bull... Cela fait partie des services que la mairie doit gérer et nous espérons qu'elle le fera pendant toute la saison dans les meilleures conditions possibles.

La deuxième cale a été fermée durant une 1/2 journée par décision administrative. Devant la réprobation du CNT, elle a été rapidement à nouveau rendue accessible. Il y avait la traversée en Paddle Board entre la Tranche et l'île de Ré et la pratique de l'ancienne cale était impossible.

Votre bureau s'est réuni le 16 juin 2007 de 11h à 13 h

Le Président nous a informé que durant un entretien informel qu'il a eu avec Monsieur le Maire et deux de ses adjoints, il lui avait été confirmé qu'il n'était pas possible de voir des améliorations apporter dans les deux cales pour la saison 2007.

Il a confirmé à la Municipalité notre hostilité de voir la seconde cale détruite comme le laissait entendre Jean Pierre ARMAND en raison d'autorisations administratives non régularisées.

En effet, nous avons constaté l'année dernière que la cale principale s'ensablait moins vite grâce à la protection des rochers (insuffisante à mon avis) de la deuxième cale.

Nous pouvons vous assurer que votre Bureau fait le maximum dans la concertation pour améliorer les choses. Mais, cela n'est pas simple. Nous refusons l'échec et nous nous remettons sans cesse à l'ouvrage.

Je vous rappelle à cette occasion de me transmettre le plus rapidement possible les questions et suggestions que vous souhaiteriez voir poser aux élus municipaux lors de l'AG du **mercredi 25 juillet** prochain.

Nous avons décidé pour une transparence totale, de diffuser nos bulletins d'infos sur la vie de notre association à la Municipalité, aux annonceurs et autres personnes intéressées par la plaisance à la Tranche sur Mer. Nous diffuserons également les articles de presse.

Nous avons eu l'accord de Jean Pierre ARMAND, Adjoint chargé du littoral, pour mettre un bandeau au-dessus de notre local pour mieux nous signaler. Nous allons également changer notre affichage à l'intérieur du local par l'aménagement d'un panneau clair et conséquent.

Michel BOURDEAU, Renaud JASPAR et Christian DANIGO sont en charge de cette mise en place.

Une nouvelle Association LOISIR PLAISANCE NAUTIQUE s'est créée dernièrement sous l'impulsion de la famille LE GUELT de VENDEE MARINE. Alain LE GUELT a rencontré plusieurs membres du Bureau et leur a affirmé sa volonté de voir les deux Associations évoluer chacune dans son domaine de compétence et d'affinité.

### **LE MOT DU TRESORIER**

A ce jour, 6 adhérents seulement ont oublié de retourner leur fiche signalétique accompagnée des 30 euros de cotisation. Afin de clôturer notre fichier auprès de notre Fédération Nationale (FNPPSF) et de lui adresser les 11 euros de nos cotisations, je les remercie par avance de réparer ce petit oubli. Je crois qu'ils se reconnaîtront.

### **LE MOT DE SYLVIE**

Nos amis pompiers de la Tranche ont retenu le **samedi 7 juillet** prochain à 10 heures sur le plan d'eau du CNT

pour organiser une animation **sécurité**. A cette occasion, ils nous rappelleront les techniques de « l'homme à la mer » et les premières mesures à prendre à bord d'un bateau en cas d'accident corporel.

A l'issue de cette animation, nous organiserons un « apéro merguez » dont la recette sera partagée de moitié entre l'Amicale des pompiers et l'AMP.

Je remettrai le coupe vent de l'AMP à tous ceux qui n'ont pas pu encore le récupérer. La « boutique » AMP sera ouverte avec tee shirt, polos, casquettes etc.

### **LE MOT DE MICHEL**

**La balade de la mer au marais** se prépare activement.

Vous ne manquerez pas de lire les documents joints et dès réception de votre inscription, je ne manquerai pas de vous adresser toutes les informations complémentaires nécessaires. Vous pouvez également me contacter .:

Michel BOURDEAU 12, rue des roussettes 85360 La Tranche sur Mer  
Tél : 02.51.27.71.22 Port : 06.84.17.01.08